

Quelle est la différence entre le futur simple et le conditionnel présent ?

A l'oral, les terminaisons de la première personne du singulier du futur simple et du conditionnel présent se prononcent de la même manière il faut donc savoir reconnaître ces deux temps :

- Le **futur simple** s'utilise pour parler d'une **action qui se déroulera plus tard**.
L'action n'a pas encore commencé au moment où nous parlons.
- Le **conditionnel présent** s'utilise la plupart du temps pour exprimer **une action ou un fait soumis à une certaine condition**.

Exemples :

Les prochaines vacances d'été, j'**irai** en Espagne. (Futur simple)

Si j'avais un bon sommeil, j'**irais** mieux. (Conditionnel présent)

Comment éviter les confusions ?

- Quand on hésite entre le futur simple et le conditionnel présent, on remplace la 1^{ère} personne du singulier par une autre personne.

Exemples :

Les prochaines vacances d'été, j'**irai** / nous **irons** en Espagne. (Futur simple)

Si j'avais un bon sommeil, j'**irais** / nous **irions** mieux. (Conditionnel présent)

Comment faire concorder les temps ?

- On utilise fréquemment le futur simple avec un verbe au présent de l'indicatif.
- On utilise fréquemment le conditionnel présent avec un verbe à l'imparfait.

Exemples :

Si j'**achète** (Présent) un four, je **pourrai** (Futur simple) faire de bons gâteaux.

Si j'**achetais** (Imparfait) un four, je **pourrais** (Conditionnel présent) faire de bons gâteaux.